

Zeitschrift:	Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série
Herausgeber:	Schweizerisches Landesmuseum
Band:	16 (1914)
Heft:	4
 Artikel:	A propos de la main votive d'Avenches
Autor:	Deonna, W.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-159251

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos de la main votive d'Avenches.

Par W. Deonna.

La main votive en bronze, qui a été jadis trouvée à Avenches, et qui est conservée au Musée de cette ville¹⁾, est bien connue: elle représente, comme les autres monuments analogues, la main divine de Sabazios, bénissant de ses trois doigts levés le fidèle, et protégeant, aidée des nombreux talismans accumulés sur elle, la femme nouvellement accouchée qui, sculptée sur le poignet, s'est placée sous l'égide du dieu.

Ces ex-voto curieux ont été souvent étudiés²⁾: il ne s'agit ici que d'attirer l'attention sur un détail, prêtant à une interprétation que l'on pourra qualifier de subtile, mais qui n'en est pas moins fort plausible.

* * *

Le pouce est surmonté d'une pomme de pin. Rien d'étonnant à cela, puisque le fruit du pin est un des attributs préférés de Sabazios, qui le porte aussi dans sa main droite³⁾, tout comme d'autres divinités de la végétation, ses proches parentes, et souvent confondues avec lui, Attis⁴⁾, Men⁵⁾, Dionysos⁶⁾.

Mais pourquoi cet attribut est-il fiché au bout du pouce, alors qu'il aurait pu tout aussi bien être placé d'une autre façon, par exemple dans l'intérieur de la main, ou sur le dos? Ne faut-il accorder aucune attention à cette disposition, ou bien faut-il y chercher quelque intention?

* * *

A voir ce doigt prolongé par la pomme de pin (fig. I, 1), on songe à certains monuments dont la disposition est analogue. C'est le *thyrsé* de Dionysos⁷⁾ dont la hampe, à l'époque hellénistique, est souvent surmontée de la pomme du pin (fig. I, 3), arbre consacré depuis longtemps à ce dieu; et l'on peut se

¹⁾ Bonstetten, *Recueil d'Antiquités suisses*, 1855, pl. XX, 2—3; *Mitt. Zurich*, 1856, XI, pl. III; XVI, pl. 18; *Bulletin Soc. de l'Allier*, 1891, pl. 8; Dunant, *Guide illustré du Musée d'Avenches*, p. 66, n° 597, pl. X, 6; Blinkenberg, *Arch. Studien*, p. 67; Roscher, *Lexikon*, s. v. Sabazios, p. 246, fig. 5—6, p. 241, 16; Reinach, *Répert. de reliefs*, III, p. 523, 1, etc.

²⁾ Blinkenberg, *op. l.*, 1904; Sittl, *Die Gebärden der Griechen und Römer*, p. 325, note 5, référ.; Weinreich, *Antike Heilungswunder*, p. 17; Perdrizet, *Archiv f. Religionswiss.*, XIV, 1911, p. 118 sq.; *Rev. arch.*, 1909, I, p. 241, note 1; 1910, I, p. 198; 1905, I, p. 161 sq.; *Wiener Jahreshefte*, 1904, p. 153, référ.; *Comptes rendus Académie*, 1906, p. 69, etc.

³⁾ Relief de Copenhague, Roscher, p. 247, fig. 8.

⁴⁾ *Ibid.*, p. 256; *Bulletin de Corr. hellén.*, 1896, p. 103.

⁵⁾ *Dict. des ant.*, s. v. Lunus, p. 1394.

⁶⁾ Roscher, p. 257; identification de Sabazios avec Dionysos, p. 257 sq.

⁷⁾ *Dict. des ant.*, s. v. Thyrsus, p. 291.

demander, connaissant l'assimilation de Dionysos à Sabazios¹⁾, si dans cette analogie on ne peut pas découvrir un point de contact nouveau. On notera encore que le thyrse est symbole de prospérité et souvent emblème phallique²⁾.

Ce sont les *colonnes funéraires*, surmontées de la pomme de pin, que l'on a découvertes dans quelques tombes étrusques³⁾; et ici encore, c'est l'idée de fécondité, de renaissance, qui se trouve exprimée par cet emblème.

Ce sont encore certains monuments du moyen-âge (fig. 1, 2), qui continuent des types antiques, tels que ces *perrons* de Belgique, dont M. Goblet d'Alviella a étudié la signification semblable à celles des types précédents⁴⁾.

* * *

Si l'on cherche maintenant à préciser le sens qu'il y a lieu de donner au doigt de Sabazios muni de la pomme de pin, on verra qu'il est le même.

Le pouce est l'équivalent du *phallus*. Cette croyance, née tout naturellement de l'analogie des formes, n'est pas spéciale à l'antiquité, mais existe encore de nos jours; elle ne se rencontre pas seulement en Europe, mais en des contrées diverses⁵⁾. Aussi, dans maints mythes et contes, il suffit de toucher la femme avec le pouce pour la rendre féconde ou pour déterminer la naissance de l'enfant⁶⁾. Cette idée du doigt qui féconde par l'attouchement, le heurt, ne serait-elle pas à l'origine des *pilons en forme de doigt*, dont on se servait dans l'antiquité gréco-romaine pour broyer divers ingrédients dans de petits mortiers?⁷⁾ Et si la jambe humaine remplace le doigt, dans certains de ces in-

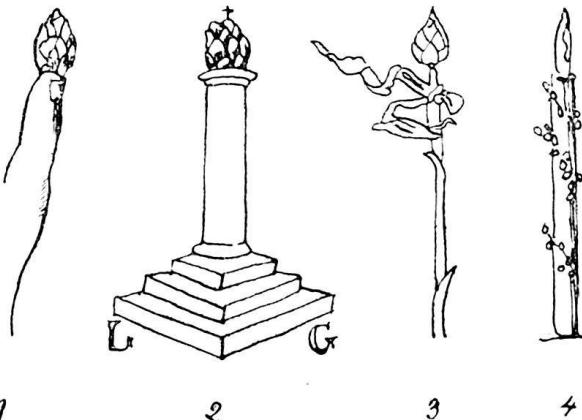


Fig. 1.

¹⁾ Ci-dessus, note 6.

²⁾ *Dict. des ant.*, p. 294 et note 6.

³⁾ Dennis, *Cities and Cemeteries of Etruria*, 1848, II, p. 157, 193, 492; Micali, *Monuments antiques*, 1824, pl. XXXVI; Goblet d'Alviella, *op. l.*, p. 137.

⁴⁾ Goblet d'Alviella, *La migration des symboles*, p. 130 sq., 136 sq.

⁵⁾ Weinreich, *op. l.*, p. 21, note 3, référ.; Sittl, *op. l.*, p. 125; *Dict. des ant.*, s. v. *Fascinum*, p. 988; *Rev. arch.*, 1892, XIX, p. 408, référ.: Rôle important du pouce en chiromancie, M^{me} de Thèbes, *L'Enigme de la main*, p. 29, 148.

⁶⁾ Weinreich, *l. c.*: Dans la bénédiction grecque, dit Didron, le pouce, par sa force, désigne le Père Éternel. Il est employé seul par tracer le signe de la croix sur le front, la bouche ou le cœur, Didron, *Hist. de Dieu*, p. 417, 420, 534.

⁷⁾ *Dict. des ant.* s. v. *Mortarium*, p. 2009, fig. 5152; s. v. *Pictura*, p. 465, fig. 5665; Wiegand, *Priene*, p. 393; Grivaud de la Vincelle, *Arts et métiers des anciens*, pl. XXI, 5, 6; Montfaucon, *Antiquité expliquée*, 722, (2^e éd.), II, pl. C, n^o 3, 2; Babelon, *Catalogue des Bronzes de la Bibl. Nationale*, p. 587, n^o 1463; Furtwängler, *Olympia*, IX, p. 194, pl. LXVII, n^o 1241, 1242; *Rev. arch.*, 1845, II, p. 447; 1896, I, p. 304, fig. 6; *Oesterr. Mitt.*, 1892, p. 49, 1; Marteaux-Le Roux,

struments, ne pourra-t-on pas de même la mettre en relation avec la jambe divine, dont l'imposition a tant de vertus ?¹⁾

La pomme de pin, elle, est le symbole bien connu de la fécondité, et, par suite, a un rôle phallique; elle exprime donc la même idée que le doigt lui-même^{2).}

Regardons maintenant la main votive de Résina^{3).} La pomme de pin ne se détache pas aussi nettement au sommet du pouce que dans celle d'Avenches;



Fig. 2.

elle n'est pas imbriquée, mais lisse, et on dirait plutôt, à voir ce doigt et sa pomme, un *phallus avec le gland* (fig. 2, 2). Je crois que l'ouvrier à qui est dû ce monument a voulu suggérer ce rapprochement, très naturel ici, puisque tous les attributs de cette main divine tendent à attirer la fécondité sur la femme en couches dont l'image est figurée sur le poignet.

* * *

La main d'Avenches, comme d'autres de cette catégorie, montre le buste de Sabazios coiffé du bonnet phrygien (fig. 2, 1); sur celle de Résina, le dieu est même figuré en entier (fig. 2, 2).

Or, si nous unissons l'image

du dieu et celle du doigt avec la pomme de pin, emblème du phallus, nous serons tentés d'en rapprocher de *bizarres amulettes* qui représentent un personnage, vêtu

Boutae, 1913, p. 57. Un de ces pilons a été trouvé à Avenches; il est erroné, on le voit, déprétendre qu'il n'en existe que deux exemplaires en tout! *Pro Aventico*, IX, 1903, p. 29 fig.

Doigt comme anneau de préhension, Silène d'Avenches, Dunant, *Catalogue*, p. X, 1; ornant un clou, Grivaud de la Vincelle, *op. l.*, p. LX, 2.

1) Pilons en jambe humaine, ex. à Délos; cf. jambe formant la poignée d'un outil, Gusman, *Pompei*, p. 269, fig. Sur la jambe divine en Grèce et à Rome, Deonna, *Le pied divin en Grèce et à Rome*, *L'homme préhistorique*, 1913, p. 241 sq.

2) Sur la pomme de pin: Hulsen, *Röm. Mitt.*, 1904, p. 87; Petersen, *ibid.*, p. 159; Strong, *Roman Studies*, 1911, p. 17; A. Reinach, *Rev. hist. des relig.*, 1912, II, p. 31; Deuser, *Pinienzapfen als Bekrönungen der Denkmäler*, *Rom. Germ. Korrespondenzblatt*, II, 1; cf. *Wochenschrift Klass. Phil.*, 1909, p. 273; Goblet d'Alviella, *op. l.*, p. 136 sq.; S. Reinach, *Recueil de reliefs*, III, p. 418 (pigna du Vatican, référ.); Cumont, *Mithra*, I, p. 212, référ.; II, p. 217, 221, 260; *Rev. hist. Relig.*, 1912, n° 66, p. 28, 31, note 1, etc.

3) Roscher, p. 245, fig. 4.

comme Sabazios du bonnet phrygien ou du capuchon et de la tunique, et dont le caractère phallique est très accentué. Voici l'une d'elle (fig. 2, 4): la barbe est taillée comme celle de Sabazios sur la main de Résina, le vêtement est identique: la tête est mobile, et, soulevée, découvre un phallus¹⁾. Voici une autre, barbue elle aussi (fig. 2, 5), dont le phallus est planté sur le vêtement²⁾. Si quelques exemplaires sont imberbes³⁾, nous nous souviendrons que Sabazios est parfois figuré juvénile⁴⁾. Il n'est donc pas nécessaire d'évoquer pour ces images les noms de Télesphore auquel fait seul penser le vêtement, ou de Priape⁵⁾.

Sous une forme plus schématique, la même composition apparaît dans ces amulettes où une tête barbue, coiffée d'un bonnet pointu, est unie à des parties sexuelles; le Musée de Neuchâtel en possède un exemplaire publié dans cette revue⁶⁾ (fig. 2, 3).

Certes, le bonnet pointu, ou le capuchon, sont donnés à maints personnages prophylactiques: hommes accroupis⁷⁾, têtes ornant les réchauds de terre cuite⁸⁾, etc., et je ne me hasarderais certes pas à évoquer pour toutes ces représentations le même nom; toutefois on ne saurait méconnaître l'analogie qui vient d'être signalée entre la main prophylactique et ces personnages phalliques.

* * *

Un des priviléges des divinités, et souvent des personnes qui se distinguent du commun des mortels, est de répandre une vive lumière, un éclat qui aveugle les imprudents. Cette fulguration, l'art antique l'a représentée de façons diverses, en donnant aux visages le ton de l'or⁹⁾, en entourant les têtes du nimbe ou de la couronne de rayons, procédé universel que l'on constate dès la Chaldée¹⁰⁾,

¹⁾ Reinach, *Répert.*, II, p. 75, 1.

²⁾ *Ibid.*, IV, p. 351, 7.

³⁾ *Ibid.*, IV, p. 293, 3.

⁴⁾ Roscher, s. v. Sabazios, p. 243, 245.

⁵⁾ *Répert.*, IV, 293, 3; Weinreich, *op. l.*, p. 183 note.

⁶⁾ *Indicateur*, 1913, p. 97, n° 23, fig.; autres ex. *Répert.* IV, p. 355, 9. La tête humaine ou animale surmontant le phallus est un motif que l'on trouve chez des peuples divers, cf. De quelques monuments inspirés du type oriental de l'arbre sacré, cf. *Rev. hist. religions*, 1914. Ajouter aux exemples cités les suivants: épitaphe funéraire d'Assos, avec image prophylactique „leonem alatum quem pro phallo agnovit Judica“, CIG, 5464; Le Blant, *Mémoires Acad. I. B. L.* XXXIV, 1895, p. 358, note 3; dans le culte givaïque, le mukha-linga, le linga avec le visage du dieu, *Rev. hist. Relig.*, 24, 1891, p. 203; lors d'une ancienne fête japonaise, on dressait sur un char un phallus haut de 15 pieds, à l'intérieur duquel, pendant les processions, de jeunes enfants grimpaient à tour de rôle, et montraient leur face rieuse à la foule par l'ouverture pratiquée au sommet, *Rev. hist. relig.*, I, 1880, p. 96. Noter encore, chez les Polynésiens, l'assimilation de la tête et du phallus, „quippe caput alterum“, participant tous deux à un certain tabou qui n'atteint pas les autres parties du corps, Réville, *Les religions des peuples non civilisés*, II, p. 62.

⁷⁾ *Dict. des ant.*, s. v. Fascinum, p. 987, fig. 2887: adepte de quelque culte oriental, tel que ceux d'Attis, de Mithra, de Men; s. v. Amuletum, p. 257, fig. 310.

⁸⁾ *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1905, p. 397; *Rev. des Etudes anciennes*, 1908, p. 255.

⁹⁾ Cf. mon article, *La dorure partielle des statues*, *Rev. hist. des Religions*, 1914.

¹⁰⁾ Pottier, *Mém. de la Délégation en Perse*, XIII, p. 88.

et dont on peut suivre l'histoire depuis l'art minoen¹⁾, à travers tout l'art grec et l'art romain, jusque dans le christianisme²⁾.

Mais cette lumière qui émane du corps, peut aussi *jaillir des doigts*, et nul doute que l'analogie de forme avec les torches, les chandelles³⁾ n'ait inspiré cette idée (fig. I, 4). Bien avant que les spirites des XIX^e et XX^e siècles n'eussent repris les vieilles traditions concernant les lévitations, les apports de fleurs, et les mains phosphorescentes⁴⁾, on connaissait un peu partout des exemples de ces mains lumineuses⁵⁾. L'art chrétien primitif, avant

¹⁾ Bague de Cnossos: le dieu entouré de rayons de lumière, descend du ciel devant une prétresse qui protège ses yeux contre l'éclat éblouissant.

²⁾ L'histoire du nimbe est connue, *Dict. des Ant.*, s. v. *Nimbus*; Reinach, *L'Hécate de Méneistrate*, *Cultes*, II, p. 307 sq. référ. etc. Le nimbe bouddhique serait une importation grecque.

³⁾ *Dict. des ant.* s. v. *Candela*, *Cera*. Cf. aussi les flammes qui apparaissent au sommet des lances sacrées des Romains. *Rev. d'Etnogr. et de Sociol.*, 1913, p. 227, note 25.

⁴⁾ Fluides puissants s'échappant des doigts, M^{me} de Thèbes, *L'énigme de la main*, p. 197.

⁵⁾ Didron, *Hist. de Dieu*, p. 73, 74, 207, 293, 474, note 3; Goblet d'Alviella, *Migration des symboles*, p. 33; Gaidoz, *Rev. arch.*, 1885—86, p. 20. Les exemples sont très nombreux. En voici quelques-uns: Parement d'autel de Klosterneburg, XII^e siècle; de l'extrémité des doigts de l'ange Gabriel s'échappent des rayons qui se dirigent vers l'oreille de la Vierge (on sait que suivant certaines traditions, Marie a conçu par l'oreille; sur les rayons qui fécondent, cf. plus loin, p. 7, *Rev. arch.*, 1844, I, p. 470. Châsse de Saint Aignan, Chartres, mains lumineuses de Christ, Havard, *Hist. de l'orfèvrerie française*, p. 191, fig.; *Rev. de l'art chrétien*, 36, 1886, p. 108, fig. Vitrail de Bourges, XII^e siècle, Cahier-Martin, *Monographie de la cathédrale de Bourges*, I, p. 16, pl. I; p. 221, note 4. Sculpture de Vézelay, Viollet-le Duc, *Dict. d'architecture*, I, p. 27; Retable de St-Denis; cf. *Rev. de l'art chrétien*, 1. c.; le doigt de St-Adalbert assassiné répandait une si vive lumière qu'on put retrouver cette relique dans le ventre du poisson qui l'avait avalé, Cahier, *Caractéristiques des Saints*, I, p. 314.

Diverses légendes racontent qu'on supplicia des martyrs chrétiens en leur enfonçant des clous, des alènes, sous les ongles, Cahier, *op. l.*, II, p. 500, 691; *Rev. arch.*, 1889, XIV, p. 268 sq.; on aurait même retrouvé les corps de St-Quentin et de St-Piat avec ces clous enfoncés au bout des doigt, *Rev. arch.*, 1. c.; 1890, XV, p. 117, Bapst, *Le tombeau de St-Piat*. Ne s'agirait-il pas de légendes iconographiques nées d'une fausse interprétation de doigts lumineux, les rayons qui prolongent les doigts pouvant facilement être confondus, sur les images, avec des clous?

En Chine, doigts d'un prêtre bouddhique émettant „des rayons de lumière rouge qui détruisent l'enfer“, Réville, *La religion chinoise*, p. 558; personnage saint du Tonkin, qui pendant la nuit allumait ses doigts comme une lampe, *Rev. hist. relig.*, XVIII, 1888, p. 177.

Sorcellerie: démon du Finistère qui portait 5 chandelles sur ses doigts, Collin de Plancy, *Dict. infernal* (6), p. 707. Pratique des sorcières: „quelquefois elles allument les pieds ou les mains de quelques morts, après les avoir premièrement oingts de certaine huile que le diable leur baille, ou bien elles attachant des chandelles à chacun des doigts d'icelles“; elles se servent aussi comme chandelles d'un cadavre avorté, dont elles allument le bras droit, en sorte „que les extrémités des doigts brûlent et rendent une flamme violette et souffrée, jusqu'à tant qu'elles ayent achevé ce qu'elles ont commencé; puis que la flamme esteinte, les doigts restent aussi entiers que s'ils n'avaient point été du tout allumés“, Delrio, *Les Controverses et recherches magiques*, trad. Du Chesne, 1611, p. 344, 345; cf. la main de gloire des voleurs, main de pendu desséchée, dont on allumait les doigts enduits de graisse comme des chandelles, ce qui plongeait les gens dans un profond sommeil, Collin de Plancy, *op. l.*, p. 435, s. v. Main de gloire.

Comme la main humaine, la corne des animaux peut être lumineuse. Un hymne chaldéen dit: „la corne, comme un rayon de soleil, étincelle“, Lenormant, *La magie chez les Chaldéens*,

d'anthropomorphiser Dieu sur les monuments, le représente sous l'aspect d'une main sortant des nuages, laissant parfois échapper du bout de ses doigts des rayons lumineux, et cette figuration subsiste dans l'iconographie du moyen-âge. Les doigts du moine Schnoudi, qui vécut au IV^e siècle, brillaient comme autant de flambeaux, lorsqu'il était enfant¹⁾; et le jardinier du couvent, Psoti, dont la vie était celle d'un saint, avait la même faculté²⁾. Plusieurs siècles après, le bienheureux Martianus Scotus n'avait pas besoin de chandelle pour écrire pendant la nuit, car ses doigts répandaient la lumière nécessaire, et un simple paysan, à la prière de Saint Sébald, obtint ce privilège, afin de retrouver ses bœufs égarés!³⁾

Suivant un principe bien connu en histoire de l'art, dont M. Goblet d'Alviella a donné maints exemples⁴⁾, tel détail d'un ensemble peut être remplacé par un autre qui a la même valeur symbolique. Les dieux bouddhiques, comme ceux du paganisme et du christianisme, jouissent du privilège de la main lumineuse⁵⁾. Or il est curieux de constater que cinq petits lions jaillissent de l'extrémité des doigts de Bouddha étendant la main sur les éléphants agenouillés⁶⁾. Ne sont-ils pas l'équivalent des traits de lumière, — le lion, dans la symbolique orientale, étant l'image du feu ?

Si nous regardons de nouveau la main d'Avenches, nous nous rappellerons que *la pomme de pin est aussi l'image stylisée de la flamme*⁷⁾: on a pu croire que son emploi fréquent comme décor de fontaine dans l'art antique provient du désir d'opposer l'eau et le feu, qui a de même inspiré les bouches de fontaine en formes de têtes de lion. Sur le pouce de Sabazios, la pomme de pin est l'équivalent de la flamme qui jaillit des doigts des personnages cités plus haut. Et cette interprétation est d'autant plus plausible que Sabazios est aussi une divinité solaire⁸⁾, et que dans l'art chrétien, la main bénissante de Dieu, d'où jaillit parfois la lumière, semble être dérivée de la main bénissante de Sabazios⁹⁾.

* * *

p. 157. L'assimilation de la corne et des rayons solaires est connue, et c'est l'origine de la pratique bien connue et universelle de doré les cornes des animaux du sacrifice.

Cerfs dont l'extrémité des bois, lumineux comme des flambeaux, guidaient Ste-Ida dans la nuit, Cahier, *op. l.*, I, p. 189; cerfs de la chasse infernale, aux cors phosphorescents, E. Reclus, *Les croyances populaires*, I, p. XXIII; cornes lumineuses du bouc diabolique au sabbat, Collin de Plancy, *op. l.*, p. 154, s. v. Chandelle, cf. le tableau de Spranger, XVI^e siècle, *ibid.*, frontispice. Au jour de la nativité, les Arméniens immolaient un veau orné d'habits sacerdotaux, et portant sur les cornes des cierges allumés, Cumont, *Mithra*, I, p. 349, note 2.

1) Amelineau, *Vie de Schnoudi*, p. 29.

2) *Ibid.*, p. 347.

3) Saintyves, *Les saints successeurs des dieux*, p. 233.

4) *Migration des symboles*.

5) Mains lumineuses de Bouddha, Senart, *Essai sur la légende du Buddha* (2), p. 143; *Rev. hist. relig.*, 47, 1903, pag. 319.

6) Goblet d'Alviella, *Croyances, rites, institutions*, I, p. 316.

7) Goblet d'Alviella, *Migration des symboles*, p. 137; cf. ci-dessus, p. 3, note 2, références sur la pomme de pin.

8) Roscher, s. v. Sabazios, p. 255; *Bulletin de Correspondance hellén.*, 1896, p. 99, 101.

9) Weinreich, *op. l.*, p. 18, note 3; cf. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain* (2), p. 97.

Ce deuxième sens de lumineux donné à la pomme de pin n'est pas en désaccord avec celui de fécondité déjà relevé. Car les rayons qui émanent du corps divin sont toujours considérés comme féconds, et les exemples sont nombreux de femmes qui ont conçu sous la seule influence du rayon de lumière parti du corps ou de l'œil divin¹⁾.

Or la flèche lumineuse, le rayon, la foudre, prennent souvent la forme d'une fleur, et M. Jacobsthal l'a clairement indiqué dans sa monographie sur la foudre dans l'art oriental et grec²⁾. Fleurs et rayons lumineux se confondent, et ceci non seulement dans l'antiquité et dans l'art européen, mais partout. Si les flèches de l'Amour sont assimilées à des dards de feu, si l'ange plonge dans le cœur de Sainte Thérèse un dard de feu qui l'enflamme de l'amour divin, voici qu'en Inde, les flèches de l'Eros bouddhique, Kamin, se terminent par des fleurs³⁾, dont l'une d'elles, le lotus, frappe au sexe.

Il est bien connu qu'entre autres fleurs, le lotus, fleur solaire, est l'image de l'éclair, et en même temps l'emblème de la fécondité: il suffit d'en respirer l'odeur pour concevoir⁴⁾; il suffit d'en toucher la femme, comme on la touche avec le pouce, pour la rendre enceinte⁵⁾.

La pomme de pin féconde du pouce phallique de Sabazios peut être considérée comme l'image de la langue de feu qui sort des doigts divins, de même que le lotus sur la tête des divinités égyptiennes, puis gréco-romaines, Isis, Horus, Harpocrate, tout en ayant le sens général attaché au lotus, celui d'immortalité⁶⁾, de fécondité⁷⁾, est aussi la transcription matérielle de la flamme qui jaillit de la tête divine, comme ces langues de feu qui se posèrent sur la tête des apôtres le jour de la Pentecôte.

Toutes ces idées sont étroitement apparentées les unes aux autres, et leurs transcriptions figurées sont interchangeables.

* * *

Il est d'autres monuments encore, où des têtes semblent surmontées de la lumière surnaturelle, exprimée par un symbole matériel analogue, et ceci dans des pays et à des époques diverses, parce que l'idée est naturelle et très humaine.

¹⁾ Saintyves, *Les Vierges-mères*, p. 146, 151 sq. etc. Padmapani, dieu du Thibet, est né du rayon émané de l'œil de son père, de Milloué, *Religions de l'Inde*, p. 199.

²⁾ Jacobsthal, *Der Blitz in der orientalischen und griech. Kunst*, 1906.

³⁾ Saintyves, *op. l.*, p. 107; Joret, *Les plantes dans l'antiquité et au moyen-âge*, II, p. 528; de Milloué, *op. l.*, p. 226.

⁴⁾ Saintyves, *op. l.*, p. 61, 101.

⁵⁾ *Ibid.*, p. 92; Joret, *op. l.*, II, p. 107.

⁶⁾ Goblet d'Alviella, *Migration des symboles*, p. 35, 186; sur le lotus, Joret, *op. l.*; Micolitsch, *Die Lotosblume*, 1908; Goodyear, *Grammar of the lotus*.

⁷⁾ Cf. la plume ou plutôt la fleur de lotus des Hermès hellénistiques, *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1902, p. 231, référ.

Dans l'art égéen, la tête sacrée du taureau en argent de Mycènes¹⁾, celle des bractées de même provenance²⁾, celle du bucraïne sur des vases³⁾, comme aussi les cornes de consécration, représentation abrégée du taureau, sont surmontées de la double hache, qui, on le sait, équivaut presque partout à la foudre divine, à l'éclair, ou de la croix, de la rosace, emblèmes du soleil⁴⁾.

Dans ce même art, la colombe coiffe la tête de la grossière idole de Cnossos⁵⁾, celle de la déesse nue figurée sur une bractée de Mycènes⁶⁾ où deux autres de ces animaux s'échappent encore de ses côtés: n'est-elle pas l'équivalent des rayons lumineux qui entourent la tête du dieu apparaissant à une prêtresse éblouie sur une bague d'or de Cnossos⁷⁾, et la transcription de ceux-ci sous une forme animale, combinée si l'on veut avec la conception anthropomorphisée de la divinité? Ailleurs la colombe, comme la double hache, est posée sur les cornes de consécration⁸⁾. Or, si l'on pu établir une relation entre le culte de la colombe égéenne et syrienne, et celui de cet animal, symbole du Saint Esprit, dans le christianisme, ne pourra-t-on penser aussi que dans les monuments égéens, cet emblème a bien le sens que nous lui donnons, surtout si l'on constate qu'il se substitue dans les mêmes ensembles à des symboles évidemment lumineux, comme la double hache? On ne saurait nier que la colombe ne soit en relation avec ceux-ci, dans l'antiquité comme dans les temps modernes: une légende grecque mentionne l'union de Zeus, dieu solaire, qui est aussi celui de la double hache, avec Pthiah, sous la forme d'une colombe⁹⁾, et Saintyves veut en rapprocher la colombe du Saint Esprit qui descend dans un rayon de lumière sur la tête de la Vierge, et qui est évidemment l'emblème des rayons divins fécondants¹⁰⁾.

On notera encore le bonnet des Dioscures, souvent surmonté de l'étoile ou de la croix solaire, emblème qui permettait au prêtre cité par Saint Augustin d'établir une confusion voulue entre son dieu et le dieu crucifié des chrétiens, la tête de ce dernier étant souvent surmontée de la croix, comme celles de divers saints et animaux de cette religion¹¹⁾. N'est-ce pas la continuation d'antiques traditions, qui remplace l'éclat divin par son symbole matériel; la croix païenne, symbole solaire, ne s'est-elle pas muée en croix chrétienne? et la croix qui surmonte la tête de Christ, sous sa forme humaine ou animale (homme ou agneau), ne correspond-elle pas au nimbe lumineux?

1) Stais, *Collection mycénienne*, p. 37, n° 384.

2) Dussaud, *Les civilisations préhelléniques*, p. 205, fig. 148.

3) *Ibid.*, p. 204, fig. 147.

4) Lagrange, *La Crète ancienne*, p. 83, fig. 59.

5) *Ibid.*, p. 72, fig. 45.

6) Dussaud, *op. l.*, p. 231, fig. 174.

7) *Ibid.*, p. 235, fig. 176.

8) Bractée de Mycènes, Dussaud, *op. l.*, p. 203. Association des oiseaux et de la bipenne, sur les monuments minoens et grecs, *Rev. hist. relig.*, 1912, n° 66, p. 273.

9) Saintyves, *Les Vierges Mères*, p. 135—6.

10) *Ibid.*, et p. 233.

11) Le Blant, *Rev. arch.*, 1892, II, p. 18 sq.; agneau divin portant la croix sur la tête, Roller, *Les Catacombes*, I, p. 111.

Mais c'est encore la légende de Saint-Hubert le chasseur, rencontrant dans la forêt un cerf, entre la ramure duquel, comme jadis la double hache sur la tête du taureau égéen, était planté un crucifix entouré de rayons¹⁾. Si l'on se rappelle l'existence du dieu-cerf gaulois²⁾, et le symbole chrétien du cerf³⁾, on comprend qu'il ne s'agit pas d'un animal ordinaire, mais qu'on retrouve en lui l'idée qui est à l'origine des conceptions figurées énoncées plus haut, dont on pourrait du reste citer maints autres exemples analogues.

* * *

Note additionnelle (*Indicateur*, 1913, p. 93).

En étudiant les figurines de bronze du Musée de Neuchâtel, j'ai omis de signaler un détail qui n'est pas sans intérêt; la croix gravée sur la poitrine d'un Héraklès, que l'on aperçoit assez distinctement sur la photographie⁴⁾. Ce n'est point, comme on le pourrait croire, une adjonction moderne, mais bien le symbole solaire connu, devenu simplement prophylactique, sur lequel il est inutile d'insister⁵⁾, et dont on trouve de nombreux exemples dans l'art gallo-romain, auquel appartient la statuette en question. La croix gammée, ou la croix à branches égales, qui se multiplient sur le vêtement de certains Dispater gaulois⁶⁾, est unique sur l'un d'eux, où elle est figurée, comme ici, sur la poitrine⁷⁾. On l'aperçoit à cette place privilégiée, portée par des rois assyriens⁸⁾, par Sérapis⁹⁾, brodée sur le vêtement d'Hélios¹⁰⁾, sur celui d'un personnage assis sur une

¹⁾ Cf. légendes analogues: cerf de St-Eustache, ayant un crucifix brillant entre ses cornes, Collin de Plancy, *Dict. critique des reliques*, 1821, I, p. 29; Maury, *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge*, p. 169 sq. Origine iconographique de ces légendes, Saintyoës, *Les saints successeurs des dieux*, p. 126 sq.

On notera la place significative occupée par le symbole, qu'il s'agisse de monuments anciens ou modernes: entre les cornes de l'animal. Croix, rosace, double hache, entre les cornes des taureaux égéens. En Egypte, Khnoumou à tête de bétier porte parfois entre les cornes le vase à eau qui sert à écrire son nom, *Rev. hist. relig.*, 1889, XXX, p. 41. Groupe des trois Charites entre les cornes du taureau au dionysiaque, Lang, *Mythes, Cultes*, p. 535; Harrison, *Themis*, p. 205, fig. 53; disque solaire entre les cornes de la vache isiaque; la légende raconte que Mahomet avait lié entre les cornes d'un taureau le livre Alcoran; puis, devant le peuple assemblé, il avait appelé l'animal, et le taureau „se déchargea entre les mains de Mahomet de ce livre, comme d'une chose envoyée du ciel“, Wier, *Histoire des disputes et discours, des illusions et impostures des diables*, p. 77.

²⁾ Reinach, *Cultes*, III, p. 176; *Rev. arch.*, 1911, I, p. 65; *Anthropologie*, 1909, p. 201 sq.

³⁾ *Gaz. arch.*, 1877, p. 191, etc.

⁴⁾ *Indicateur*, 1913, p. 93, fig. 1.

⁵⁾ Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, II, p. 453 sq. (référ.); Bertrand, *La religion des Gaulois*, p. 240 sq.; Goblet d'Alviella, *Migration des symboles*, p. 41 sq.; Harrison, *Themis*, p. 525 sq.; de Mortillet, *Le signe de la croix avant le christianisme*; cf. encore Hagin, *The cross in Japan*, 1914, etc.

⁶⁾ Reinach, *Bronzes figurés*, p. 138, n° 144; 142, n° 148; 143, n° 149; 151, n° 165; 152, n° 167; 184

⁷⁾ *Ibid.*, p. 155, n° 174.

⁸⁾ Bertrand, *op. l.*, p. 150, fig. 11, p. 190.

⁹⁾ Cf. Gaffarel, *Curiositez inouyes sur la sculpture talismanique des Persans* (éd. de 1650), p. 148.

¹⁰⁾ Bertrand, *op. l.*, p. 172, fig.

peinture campanienne¹⁾, ou du dieu gaulois accroupi²⁾, comme encore en Inde, sur la poitrine nue de Bouddha³⁾.

Elle apparaît sur la poitrine du buste féminin qui décore une épingle en ivoire, d'époque chrétienne⁴⁾, sur celle de divers personnages des plaques de ceinturons burgondes⁵⁾. En voyant cette croix gravée sur la poitrine de statues antiques, on a pensé que des chrétiens avaient voulu christianiser l'idole païenne⁶⁾: le fait est certain pour quelques cas, où une inscription biblique accompagne la croix ou le monogramme cruciforme; mais, en agissant ainsi, les chrétiens, ne faisaient que répéter un très antique usage, et se servaient du même symbole que jadis, ayant changé de sens, et de païen devenu chrétien.

Rappelant que le svastika a été assimilé à la croix chrétienne, on a pensé avec raison que la croix à branches égales que portent encore les papes sur la poitrine dérive de cette pratique⁷⁾, et d'une façon générale, que les emblèmes cruciformes actuels, religieux, politiques, ou simplement ornementaux, occupant cette place, sont une survivance de ce très ancien motif païen, ayant changé de sens au cours de sa longue vie.

Ce n'est pas seulement la croix, païenne ou chrétienne, que l'on voit sur la poitrine, mais tout autre symbole de même sens. Est-il nécessaire de rappeler le disque et le croissant de certaines figurines en terre cuite de Suse⁸⁾, le scarabée, emblème solaire de résurrection que l'on plaçait sur la poitrine

¹⁾ *Ibid.*, pl. XVIII, p. 169.

²⁾ *Ibid.*, p. 149, fig. 10; Déchelette, *Manuel d'archéol. préhist.*, II, 3, p. 1531, fig. 703.

³⁾ *Ibid.*, pl. XX, p. 177; *Rev. hist. relig.*, II, 1880, p. 114; Paléologue, *l'art chinois*, p. 47. Les poils blancs tournés vers la droite, qui forment sur la poitrine de Vishnou le crivata, équivalent au svastika tracé sur la poitrine de Bouddha; en effet les dévots de l'Inde se représentent les signes sacrés comme fournis par les cheveux ou les poils des dieux, Senart, *Essai sur la légende du Buddha*, p. 129; cf. Bertrand, *op. l.*, p. 237.

⁴⁾ Le Blant, *750 Inscriptions de pierres gravées*, Mémoires Acad. Inscr. et Belles-Lettres, 1897, XXXVI, p. 127.

⁵⁾ Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, 1901, I, p. 394; p. 387; pl. XXXVIII, 6.

⁶⁾ A Khamissa, province de Constantine, on a trouvé une niche avec une statue d'Apollon: le dieu du soleil portait sur la poitrine une croix monogrammatique. M. Monceaux pense que quelque fidèle aura voulu sanctifier l'idole en lui imposant le symbole de la religion nouvelle. A l'Ermitage, statue d'Eros ou de Dionysos enfant, avec deux monogrammes cruciformes sur le dos et la poitrine, et une inscription faisant allusion à un verset de la Genèse. *Bull. Soc. Antiquaires de France*, 1905, p. 152—3; *Rev. arch.* 1911, I, p. 403, note 1.

⁷⁾ Bertrand, *op. l.*, p. 189. Rappelons la croix prophylactique, le tav, que les premiers chrétiens marquaient sur leurs fronts. Perdrizet, *Archiv für Religionswiss.*, XIV, 1911, p. 100 sq.; l'inscription du tav sur le front, vitrail de Bourges, XIII^e siècle, Martin-Cahier, *Monographie de la Cathédrale de Bourges*, I, p. 123, pl. VI, E; usage de tracer une croix prophylactique sur le front, ou sur les vêtements, encore aujourd'hui, *Mélusine*, IX, 1898—9, p. 202; Wecker, *Les secrets et merveilles de nature* (2), Rouen, 1651, p. 795.

⁸⁾ Conteneau, *La déesse nue babylonienne*, p. 63.

des défunts en Egypte, la statuette protectrice d'Apollon, que Sylla portait sur sa poitrine et qu'il couvrait de baisers quand il allait combattre? ¹⁾).

En somme, qu'il fût un bijou réel suspendu au cou, qu'il fût simplement peint, incisé ou sculpté, le symbole qui paraît le dieu, qui défendait le fidèle ou son image de sa vertu prophylactique, n'était autre qu'un scapulaire. Le scapulaire catholique qui protège non seulement contre les dangers spirituels, mais aussi contre les dangers matériels, tels que les balles, est souvent formé de deux morceaux de flanelle, reliés entre eux par deux cordons qu'on fait passer sur les épaules, de façon qu'un fragment pende sur la poitrine et l'autre dans le dos, et la forme de ces morceaux doit être carrée ou oblongue, mais non ovale ou polygonale²⁾; ce peut être aussi quelque statuette de la Vierge, comme jadis d'Apollon.... Mais un tel amulette qui, dans la religion catholique, remonte au paganisme, est d'un usage général, et se retrouve chez d'autres peuples. Les guerriers tartares portaient sur eux des miroirs magiques, au nombre de quatre, dont un sur la poitrine et un dans le dos³⁾; lors d'une fête religieuse en Annam, les gradués civils et militaires montrent sur leur robe, par devant et par derrière, le carré de broderie distinctif⁴⁾.

Cettedis position protectrice des deux côtés à la fois, apparaît sur certains monuments antiques. La statue gréco-celtique de Grézan (Gard) représente un guerrier revêtu d'une cuirasse: celle-ci a sur chaque face un apotropaion; sur la poitrine, c'est le disque solaire inscrit dans un carré⁵⁾. Ce même disque solaire, suspendu au cou et rattaché à la ceinture, se voit par devant et par derrière sur de curieuses statuettes gallo-romaines, images de dévots, et M. Espérandieu, qui les a étudiées, reconnaît dans cet ornement qu'il rapproche des phalères antiques⁶⁾, un „insigne de dévotion gallo-romain“⁷⁾. Enfin, de récentes fouilles nous font connaître ce scapulaire non plus seulement par l'intermédiaire de monuments figurés, mais directement. En effet, M. le Marquis de Cerralbo a découvert dans les nécropoles ibériques d'Aguilar de Anguita des disques de bronze qui, réunis par des chainettes ornées elles-mêmes de disques intermédiaires plus petits, devaient se placer l'un sur la poitrine, l'autre sur le dos⁸⁾.

¹⁾ Plutarque, Sylla, XXIX; cf. Le Blant, *750 Inscriptions de pierres gravées*, Mém. Acad. Inscr. et Belles Lettres, XXXVI, 1898, p. 104.

²⁾ Décret du 18 août, 1868, cf. Parfait, *L'Arsenal de la dévotion* (8), p. 113 sq.

³⁾ cf. Reinaud, *Description des monuments musulmans du Cabinet de M. le Duc de Blacas*, 1828, II, p. 399; Chamanes yakoutes, *Rev. hist. relig.*, 46, 1902, pag. 320.

⁴⁾ *Rev. hist. rel.*, 1893, XXVIII, p. 72.

⁵⁾ Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, II, 3, p. 1534, fig. 705.

⁶⁾ *Dict. des ant.*, s. v. Phalerae.

⁷⁾ Espérandieu, *Un insigne de dévotion gallo-romain*, *Rev. arch.*, 1909, I, p. 358 sq.

⁸⁾ *Compte rendu du XIV^{me} Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques*, Genève, I, p. 607, fig. 11—2, p. 612—3.